© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

jeux en famille

Par admin Postée le 06/07/2013 10:32

> Moi même joueur au casino,je partage le quotidien d'un proche dépendant des jeux de grattage.
> Nous alternons entre des moments de discussions autour du jeu pathologique,des moments de participation aux jeux de casino et d'autres ou je reste assis devant elle à la regarder gratter ses jeux.
> -Je ne sais pas quelle attitude adopter face à ce proche qui est joueur sachant que moi même je suis joueur aussi mais au casino et elle aux jeux de grattage?
> -Quelle est la responsabilité financière d'un enfant quand un parent s'endette au jeu d'argent?
> -Comment aider au mieux un proche qui ne souhaite pas être aidé?
> -Quelles stratégies adopter face à un proche qui joue devant vous et qui vous nie de par son repli sur le jeu?
> -Un proche peut il vous tenir responsable de par ses dettes engagées par le jeu?
> -Se soigner soi même peut il avoir une incidence sur le changement d'un système familial avec des membres joueurs?
>
> Merci de votre attention pour ces questions?

Mise en ligne le 08/07/2013

Bonjour,

Il n'est généralement pas simple de faire face à un proche qui se réfugie dans une addiction au jeu et qui se met en "péril" financièrement, socialement, familialement, psychiquement... Cela semble l'être d'autant moins quand on est soi même joueur mais ce sont finalement les mêmes types de questions qui se posent.

En tant que proche, et en tant que joueur vous même, vous avez effectivement la possibilité de consulter pour vous faire aider à la fois à accompagner votre proche mais également sur votre problématique personnelle. Le fait de consulter vous même, de vous engager dans une prise en charge peut évidemment avoir une incidence sur vos proches et c'est à ce titre notamment que la plupart des consultations d'addictologie sont ouvertes à l'entourage pour du soutien, des conseils, et ce même en dehors de toute "participation" du proche plus directement concerné.

Aider un proche qui ne veut pas être aidé peut passer par ce type de démarche personnelle dans le sens où ne peut être aidé que celui qui souffre de quelque chose, qui a une plainte et qui donc sollicite une aide, qui en fait la demande. Une prise en charge fait forcément bouger intérieurement, dans son analyse des situations, dans sa manière de se positionner et ce sont ces changement qui, par "ricochet", peuvent avoir un effet sur l'autre.

Il n'existe en revanche aucune "stratégie" toute faite à adopter et qui, à coup sûr, provoquerait les effets escomptés sur l'autre. Les situations ne peuvent s'analyser et se résoudre qu'au cas par cas des individus, de leurs parcours, de leurs liens entre eux...

Les lieux qui proposent de l'aide aux joueurs et à leurs proches se nomment des CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addcitologie). Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites. Sur place, différents types de professionnels sont présents pour, chacun dans sa spécialité, apporter l'aide nécessaire. Une grande part du suivi se fait auprès des psychologues mais il y a également dans l'équipe des assistantes sociales pour informer, guider, conseiller dans tout l'aspect financier de la problématique. Ce sont les assistantes sociales qui pourront au mieux vous renseigner concernant vos questions sur la responsabilité financière des proches en fonction du lien familial entre les personnes concernées, la nature des difficultés financières...

Il existe de nombreux CSAPA à Paris et il est difficile de pouvoir vous orienter précisément vers le centre qui vous conviendrait le mieux. Nous vous communiquons les coordonnées du centre Marmottan qui a été en quelque sorte le centre précurseur dans la prise en charge des joueurs mais il en existe bien d'autres, proposant les mêmes possibilités d'accompagnement. Vous pouvez par vous même trouver d'autres CSAPA en consultant notre répertoire disponible sur notre site dans la rubrique "Adresses utiles" ou bien encore nous joindre au 09 74 75 13 13 (tous les jours de 8h à 2h, appel non surtaxé) pour affiner l'orientation. Nous sommes bien évidemment également à votre disposition si vous souhaitez discuter plus précisément de la situation particulière que vous vivez et des difficultés que cela vous cause.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :
